

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

|                                                                                                             |            |       |        |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le<br>secrétariat général<br>du Grand Conseil<br>lors de la réception<br>du document déposé | Date       | Heure | Numéro | Département(s) |
|                                                                                                             | 18.05.2022 | 9h49  | 22.164 | DDTE           |
| Annule et remplace                                                                                          |            |       |        |                |

**Auteur(s) : Groupes socialiste et VertPOP**

**Titre : Recyclage des briques à boisson : c'est le moment d'agir !**

**Contenu :**

Les soussigné-e-s recommandent au Conseil d'État de mettre en place, sur le territoire cantonal, un système de recyclage des briques à boisson. La mise en place de cette nouvelle filière permettrait de réduire la quantité de déchets destinés aux sacs taxés tout en faisant un geste pour l'environnement grâce au recyclage des fibres de carton qui composent 75% de chaque brique.

La filière neuchâteloise pourrait s'inspirer de la filière lausannoise mise en place dès janvier et offrir ainsi à la population une solution supplémentaire pour réduire son impact environnemental.

**Développement (facultatif) :**

Lors de sa réponse à l'interpellation 21.193, en novembre 2021, le Conseil d'État informait le Grand Conseil que le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) avait déjà étudié le cas du recyclage des briques à boisson en 2018, mais que face aux difficultés techniques et logistiques rencontrées dans le cadre d'un essai, le projet avait été abandonné. Depuis lors, le service de l'énergie et de l'environnement (SENE) assure une veille technologique.

Or, à notre avis, ce n'est pas suffisant ! Dans son rapport de 2019, Sofies SA indiquait qu'à court/moyen terme, il serait possible d'étendre la collecte aux briques à boisson sur le territoire cantonal. Plusieurs communes suisses ont d'ores et déjà fait le pas, puisque l'on dénombre plus d'une centaine de points de collecte (Swiss Recycling). De plus, nos voisins de la ville de Lausanne ont mis en place le tri en décembre 2021. Sans compter que les pays européens nous entourant le font depuis des années. Il est donc temps que le canton de Neuchâtel soit proactif.

Début mars, l'entreprise Quantis, relayée par la RTS, confirmait encore le fait ; meilleure que le polyéthylène (PE) recyclé et le verre, la brique à boisson est le top en analysant le cycle complet de l'emballage. Et même avec un transport dans une usine du sud de l'Allemagne, le bilan reste positif. Bien sûr, le meilleur serait d'avoir une usine de recyclage ici. Mais celle qui existait a dû fermer faute de quantités suffisantes à recycler, alors qu'il se vend environ 700 millions de briques à boisson chaque année en Suisse. N'est-ce pas la preuve que le problème est au niveau de la volonté politique d'agir dans ce sens ?

Nous recommandons donc au Conseil d'État d'étudier toutes les possibilités de mise en place d'un recyclage des briques à boisson et d'être davantage proactif, voire précurseur, dans le domaine.

Lausanne l'a fait : <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/12701776-les-briques-alimentaires-pourront-desormais-etre-recyclees-a-lausanne.html>

Le recyclage des briques à boisson, le top ! <https://www.rts.ch/info/suisse/12910313-bouteille-en-pe-brique-alimentaire-ou-bouteille-en-verre-laquelle-est-la-moins-nefaste-pour-l'environnement.html>

Swiss Recycling information : <https://www.swissrecycling.ch/fr/substances-valorisables-savoir/substances-valorisables/briques-a-boisson>

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Fabienne Robert-Nicoud

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Anne Bramaud du Boucheron          | Martine Docourt Ducommun                 | Garance La Fata                          |
| Hugo Clémence                      | Anne-Françoise Loup                      | Cloé Dutoit                              |

|                             |                          |                  |
|-----------------------------|--------------------------|------------------|
| Katia Della Pietra          | Joëlle Eymann            | Émile Blant      |
| Amina Chouiter Djebaili     | Marie-France Vaucher     | Cécile Guinand   |
| Margaux Studer              | Christine Ammann Tschopp | Patrick Erard    |
| Romain Dubois               | Juliette Grimm           | Manon Roux       |
| Karin Capelli               | Diane Skartsounis        | Clarence Chollet |
| Julie Courcier Delafontaine | Adriana Ioset            | Céline Barrelet  |
| Marinette Matthey           | Barbara Blanc            | Fanny Gretillat  |
| Anita Cuenat                | Johanna Lott Fischer     | Céline Dupraz    |
| Sarah Fuchs-Rota            | Niel Smith               | Monique Erard    |
| Assamoi Rose Lièvre         | Corine Bolay Mercier     | Laurent Duding   |
| Annie Clerc-Birambeau       | Marc Fatton              | Aurélie Gressot  |
| Patricia Sörensen           |                          |                  |